



République française

Département de l'Hérault

Canton de Saint Pons de Thomières

Commune  de Rosis

Séance du 7 Novembre 2016 à 20h00

**Membres présents:** M.M. Jacques MENDES - René MAGNALDI- Sébastien ALLIES - Anne MAUREL- Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Stéphane SAUTEREL- Magali CAZALS

**Membre(s) absent(s) excusé (s):** - Nathalie MENDES (Pouvoir René Magnaldi)-Daniel BOURDON (Pouvoir Jacques MENDES) - Arlette ARAGON (Pouvoir Germain FARENQ).

**Secrétaire de séance :** Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de séance du CM du mois de septembre 2016.
2. Fusion communauté de communes
3. Cérémonie du 11 novembre 2016.
4. Travaux sur la Source communale Rogainard
5. Source de Madale acquisition foncière.
6. Infos statistiques sur la Maison du Mouflon et du Caroux.
7. MMC Douch - Installation d'une table pédagogique.
8. Remise en état des hébergements communaux.
9. Réunion sur la fusion et visite du sous-préfet à Douch.
10. Compeyre Maison communale - Solde fonds de concours.
11. Tarifs location salle polyvalente.
12. Aide départementale patrimoine et voirie - hors programme 2016.
13. Le Cros – Projet de restauration du pont
14. Massif du Caroux – Projet de restauration de la piste d'accès au plateau
15. CCMHL évolution des compétences et calcul des transferts de charges
16. Achat du logiciel de dématérialisation « finances **Chorus** »
17. Présentation études centres bourgs Htes terre d'oc
18. Infos SAFER sur foncier forestier
19. Andabre -Travaux d'élagage
20. SDIS34 – Etat des hydrants

21. Héric – Traitement des eaux usées
22. CDC Grand Orb – Convention école de Musique
23. Diagnostic des ERP accessibilité handicap
24. Hameau du Cros – Tarif abonnement, prix de l'eau & Assainissement



*Flashez ce Q R code et accédez directement au site internet de la commune de ROSIS*

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 7 NOVEMBRE 2016 à 20h00**  
**ORDRE DU JOUR DETAILLE**

**1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2016**

**Monsieur le Maire** propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

**Avis du Conseil :**                      **Adopté**

**Nombre de voix :**    **Pour :**    **11**                      **contre :**    **/**                      **abstention :**    **/**

**2 - FUSION CCMHL & CCML - DECISIONS DES GROUPES DE TRAVAIL**

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil des décisions prises par les groupes de travail dans le cadre de la fusion.

**il ressort** de ces réunions les décisions suivantes qui ont été adoptées par les divers groupes de travail .

➤                      **groupe de travail « Compétences »**

Le transfert des compétences Assainissement /Ordures ménagères/ Voirie/ Eclairage public a été approuvé à l'unanimité.

➤                      **Groupe de travail « gouvernance et moyens »**

l'organigramme de l'EPCI a été adopté à l'unanimité, la repartition des personnels qui a été faite en concertation avec les intéressés.

➤                      **Groupe de travail « developpement - tourisme »**

Les Offices de Tourisme existants seront intégrés dans la communauté de commune et deviendront des **BIT** (Bureau d'information touristique).

**Les Maires et les délégués** communautaires ont adopté la proposition de mettre en place huit « BIT » (Bureau d'Information Touristique) sur l'ensemble de la nouvelle communauté. Outre les anciens OT existant qui sont déjà implantés à : **LACAUNE – MURAT - NAGES – VIANE - LA SALVETAT- ANGLES - FRAISSE SUR AGOUT** les délégués communautaires ont adopté la création de celui **DOUCH**.

Les personnels en place dans les OT qui sont employés dans ces associations, seront intégrés dans la communauté avec le statut d'agent de la fonction publique territoriale.

**Pour ce qui concerne** la gestionnaire de la MMC actuellement stagiaire de la Fonction publique Territoriale, nous examinerons avec la nouvelle directrice Tourisme de la nouvelle communauté, les modalités d'emploi de ce nouveau poste, en considérant toutefois, que le temps de travail du secrétariat de la mairie soit préservé.

**Avis du Conseil**

***Prend acte de l'information.***

### **3 - CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil qu'à l'occasion des cérémonies du 11 novembre, un hommage particulier sera rendu à tous ceux qui ont combattu pour la liberté de la France.

**Il précise** que désormais, le 11 novembre célèbre à la fois, l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à **tous les morts pour la France**.

**Il indique** qu'à **Douch**, un dépôt de gerbe aura lieu à la stèle Bir-Hakeim et à celle des médaillés militaires **le Vendredi 11 novembre à 10h00.**

**Il précise** qu'en ce qui concerne **Andabre**, la cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts, aura lieu **le vendredi 11 novembre à 11h30.**

**L'ensemble** de la population est cordialement invité à participer à ces cérémonies de l'armistice du 11 novembre 1918 et à l'hommage à tous les morts pour la France. Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

**Info du Conseil :**

***Prend acte de l'information.***

### **4 - TRAVAUX SUR LE RESEAU AEP DE LA SOURCE ROGAINARD**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que les abonnés alimentés par le bassin de Rogainard se sont plaint de ne plus être régulièrement alimentés en eau potable.

**Il indique** que ces incidents ont été probablement occasionnés par une fuite sur le réseau qui dessert à usage agricole, un agriculteur du hameau du Cabaret, ce qui a perturbé quelque peu, l'alimentation du hameau de Rosis desservi par complémentarité durant la période estivale par le bassin de Rogainard.

**Il précise** que la commune est intervenue à plusieurs reprises pour réparer la fuite et pour y remédier a procédé à la mise en place d'un tuyau neuf à même le sol, pour réparer la fuite. Le montant de cette dépense sera affecté au budget de l'eau.

**Info du Conseil :**

***Prend acte de l'information.***

### **5 - ACQUISITION FONCIERE DU TERRAIN DE LA SOURCE ET DU BASSIN DE MADALE**

**Monsieur le maire** informe les membres du conseil du projet d'acquisition du terrain où émerge la source et de celui où implanté le Bassin d'AEP. Propriété de la Famille Roques au hameau de Madale.

**Il précise** en outre que nous nous engageons à la préservation, de la surverse qui devra être captée et acheminée par une conduite en Plymouth, elle devra être enterrée via un bassin desservant des terres agricoles de l'intéressé. Le montant du devis de travaux qui sera financé par **le budget annexe de l'eau et de l'assainissement** s'élève à **11 000,00 €** (Pas de TVA).

Les autres frais de dossier inhérents à cette cession, seront examinés lors d'un prochain Conseil.

Il **demande** aux membres du Conseil de bien vouloir se prononcer sur ces propositions et de l'autoriser à signer tout acte afférent à ce dossier.

**Avis du Conseil:** *le Conseil à la majorité des membres présents et deux abstentions, émet un avis favorable aux propositions du Maire et l'autorise à signer tout acte afférent.*

**Nombre de voix :** Pour : 9                      contre : /                      abstention : 2

## 6 - DOUCH - INFOS SUR LA MAISON DU MOUFLON ET LES HEBERGEMENTS COMMUNAUX

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil de la fermeture de la Maison du Mouflon et du Caroux depuis **le 30 septembre 2016**.

Il **indique** que durant la période d'ouverture uniquement les après-midis, du 15 avril au 30 septembre sauf le mardi, **4 352 visiteurs** ont été enregistrés.

Il **indique** également, que la fréquentation des hébergements communaux est très satisfaisante. Le nombre de nuitées enregistrées **au 31 octobre 2016, est de 2 552 nuitées**.

Il **précise** que la notoriété et la réputation de nos hébergements qui est désormais reconnue et établie, doit être maintenue et nous nous devons d'y contribuer en améliorant sa propreté, son confort, ses équipements et sa modernité.

Il **propose** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ces informations et de leur rappeler la charge de travail que représente l'enregistrement des réservations de nos hébergements communaux par le secrétariat, soit par téléphone soit par e-mail.

**Avis du Conseil:** *le Conseil prend acte de l'information et suggère au Maire d'envisager l'augmentation de la nuitée de 1 € dès 2017.*

**Nombre de voix :** Pour : 11                      contre : /                      abstention : /

## 7 - MAISON DU MOUFLON - INSTALLATION D'UNE TABLE PEDAGOGIQUE D'EMPREINTES.

**Monsieur le maire** informe les membres du conseil de la mise en place à la maison du mouflon et du Caroux d'une table pédagogique « jeu d'empreintes » interactive ».

Il **indique** que cet outil permet de faire le lien entre des espèces animales du Caroux et leurs empreintes. Huit espèces sont représentées. Mouflon, chevreuil, genette, écureuil, aigle royal, vautour fauve, sanglier et renard. Cela vient compléter les panneaux et expositions déjà en place.

Il **précise** qu'après la mise en place de cet équipement, il y aura lieu de procéder au paiement des sommes dues par la commune (**3 903,60€**) à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc porteur du projet. Par la suite, un état sera remis à la Trésorerie de St Pons qui intégrera ces équipements dans le patrimoine de la commune afin de pouvoir récupérer le FCTVA.

**Avis du Conseil :**                      *Le Conseil adopte la proposition du Maire.*

**Nombre de voix :** Pour : 11                      contre : /                      abstention : /

## 8 - TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES HEBERGEMENTS COMMUNAUX

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil des travaux en cours sur nos deux hébergements communaux, afin d'effectuer un relooking général. (*Mise en peinture, isolation des menuiseries, remplacement d'une partie de l'ameublement etc...*).

**Concernant l'annexe du gîte communal 3 épis**, nous avons procédé à la réfection totale de la salle de bains qui vient d'être équipée d'une douche à l'italienne avec porte en verre, à la pose de faïences, au remplacement du lavabo endommagé, et à la mise en peinture des portes, des murs, et du plafond de tout

l'hébergement. La porte d'accès et les fenêtres de cet hébergement ont toutes été remplacées par de nouvelles menuiseries isolantes d'un plus bel effet.

**Concernant le Gîte communal 3 épis**, comme prévu, nous avons procédé au remplacement des menuiseries (portes, fenêtres et volets de cet équipement). Courant novembre nous allons procéder à la restauration et à la mise en peinture de tout le bâtiment. Des équipements nouveaux seront mis en place notamment par le remplacement du buffet de la salle à manger, des coussins de la banquette et des deux fauteuils. Le remplacement des rideaux de douches et la mise en place d'équipements pour l'accessibilité handicap (rampes, interrupteurs etc...) sont également programmés. Le détecteur de fumée installé dans la cuisine sera remplacé par un détecteur thermique.

**Concernant le Gîte Marcel Cèbe**, nous poursuivons son aménagement à notre rythme, puisque les travaux de finition sont réalisés par l'employé communal. Après la pose du parquet dans le dortoir, l'installation de 3 nouvelles douches à l'italienne, qui doivent être définies par la mise en peinture des plafonds, nous devons outre le relooking de l'espace lavabos, mettre en place une ventilation mécanique pour assurer l'aération de cet espace. La pose d'un détecteur thermique dans la cuisine sera réalisée.

**Nous avons également** envisagé la suppression des bancs dans la salle qui seront remplacés par des chaises que nous avons de disponibles en Mairie. La chaudière sera elle aussi équipée d'un détecteur d'alarme thermique, et la mise en peinture des murs et du plafond sera réalisée. A terme, nous devons isoler l'emplacement de stockage des pelets qui alimentent la chaudière. Enfin, nous venons de réaliser la mise peinture du sol de la salle afin d'assurer un meilleur entretien.

**Info du Conseil :** *Prend acte de l'information*

#### **9- DOUCH – REUNION SUR LA GOUVERNANCE ET LES MOYENS – VISITE SOUS PREFET**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que dans le cadre de la fusion, la prochaine réunion du « groupe de travail gouvernance et moyens » composée des Maires et délégués des deux communautés, aura lieu **le jeudi 10 novembre à 8 h 30 à DOUCH** dans la salle à manger du refuge Marcel Cèbe.

**Il indique** que le Président de la communauté à l'initiative de ce projet a voulu profiter de la réunion de Douch pour faire découvrir aux élus des Monts de Lacaune, avec les minibus de notre communauté, les communes de notre communauté.

**Il indique** qu'à cette occasion, il a invité le sous-préfet en fin de matinée pour participer à la conclusion des travaux du groupe de travail et au déjeuner qui suivra. Il lui fera également découvrir la MMC et une partie de notre patrimoine.

**Il précise** que tous ces invités seront conviés à un déjeuner offert par la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc. A charge pour la commune d'organiser le repas et la préparation de la salle.

**Avis du Conseil :** *Prend acte de l'information.*

#### **10 - COMPEYRE - SOLDE FDC TRAVAUX MAISON COMMUNALE**

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil que le service financier de notre communauté de communes nous fait savoir par l'intermédiaire du Président qu'il est temps que la commune solde impérativement les travaux de la maison communale de Compeyre pour lesquels les fonds de concours ont déjà été attribués et ce avant la fusion des deux communautés CCMHL & CCML.

**Il indique** aux membres du Conseil qu'il y a lieu de procéder aux travaux pour lesquels des subventions ont déjà été notifiées (CD 34 -Hérault Énergie et CCMHL) afin de ne pas en perdre le bénéfice.

Bien vouloir examiner en détail le plan de financement qui a été déjà voté et dans lequel Il n'est pas tenu compte de la modification proposée de réaménager l'étage pour réaliser un logement locatif. Ce projet, si nous projetons de le réaliser, devra faire l'objet d'une de demande de financement complémentaire.

**Il indique par ailleurs**, que ce dossier qui a fait l'objet de notifications de subventions et de fonds de concours, a fait l'objet d'un début de travaux par la pose d'un plancher et l'achat d'une porte et fenêtre isolantes incluses dans le projet et non posée.

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information.**

### 11- RAPPEL DES TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

**Monsieur le Maire** indique aux membres du Conseil, qu'il y a lieu de préciser le mode d'utilisation de la salle polyvalente et les tarifs de location appliqués conformément à la délibération du Conseil municipal prise en date du **1<sup>er</sup> juin 2015**.

#### Les Associations communales

➤ Comité des fêtes + associations, clubs 3 <sup>ème</sup> âge	<b>Gratuit</b>
➤ Particulier habitant la commune de Rosis	<b>130€</b>
➤ Caution (Vol, dégradation...)	400€

**Il indique** que pour bénéficier du tarif préférentiel réservé aux personnes fiscalisées sur notre commune, les demandes doivent justifier qu'ils résident sur la commune ou qu'ils sont fiscalisés pour l'une des taxes directes (Taxe d'habitation, taxe foncière bâti ou non bâti).

#### Particulier extérieur à la commune

➤ Prix de la salle	<b>230€</b>
➤ Caution	400€

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information.**

### 12 – AIDE DEPARTEMENTALE PATRIMOINE ET VOIRIE - HORS PROGRAMME 2016

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil que la commission permanente du Conseil Départemental a décidé d'accorder à notre commune dans le cadre de l'aide départementale patrimoine et voirie (Hors Programme), une aide financière de **14 600 €** pour l'aménagement du chemin de la Combe à Andabre et la réhabilitation du Gîte 3 épis à Douch.

**Il précise** que les travaux concernant le gîte de Douch viennent d'être réalisés, ceux de la Combe d'Andabre le seront prochainement.

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information.**

### 13 - LE CROS - PROJET DE RESTAURATION DU PONT ET DE SES ABORDS

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil que les travaux de restauration du pont du CROS qui a subi des dégradations importantes lors des dégâts d'orages en 2015 devraient débuter courant décembre.

**Il indique** que le chemin qui relie le hameau du Cros au hameau du Tourrel, fera l'objet d'un arrêté d'interdiction de circulation automobile durant toute la durée des travaux.

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information.**

### 14- MASSIF DU CAROUX PROJET DE RESTAURATION DE LA PISTE D'ACCES AU PLATEAU

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil de la réponse du Pdt du Conseil départementale au courrier qu'il lui a adressé et qui lui fait savoir qu'à ce jour, cette ancienne piste n'est plus rattachée au schéma stratégique départemental des équipements DFCL, et qu'il ne peut engager le département pour sa remise en état.

**Il précise toutefois que** si nous souhaitons prendre cette opération à notre compte eu égard aux enjeux que nous avons pointés, il est prêt à examiner une demande d'aide financière dans le cadre de sa politique de solidarités départementale qu'il mène au sein du Conseil Départemental.

**Il indique** qu'avant de se prononcer sur ce dossier, il y a lieu, de solliciter un devis de travaux qui nous permettra dans connaître l'ampleur et de se décider alors sur l'opportunité de réaliser de tels travaux.

Le GIEC a été également sollicité pour établir un devis concernant l'entretien de la piste du Caroux (gyrobroyage des abords). Le montant du devis s'élève à **350 € HT soit 420€ TTC**.

**Il précise cependant**, qu'avant qu'un tel dossier aboutisse, il se passera beaucoup trop de temps et qu'il pourrait être alors envisagé, de procéder à des travaux de remblaiement des trous et des ornières de cette piste. Le devis sollicité nous permettra de connaître le montant des travaux et d'examiner avec les ACCA qui gravitent sur le massif, quel sera le montant de leur éventuelle contribution.

**Il propose** aux membres du Conseil de bien vouloir délibérer.

**Avis du Conseil : Emet un avis favorable aux propositions du Maire d'attendre de plus amples infos concernant la détermination de cette piste DFCL avant de réaliser tous travaux.**

**Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /**

#### **15- CCMHL- EVOLUTION DES COMPETENCES ET CALCUL DES TRANSFERTS DE CHARGES**

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil que lors des récentes réunions de travail nous avons validé l'évolution des compétences de la nouvelle communauté de communes et notamment la voirie communale.

**Il indique** que nous allons fournir pour permettre de préparer la réunion du groupe de travail finances de fin novembre, toutes les factures et titres de recettes pour les programmes de travaux de **2011 à 2015**.

**Il précise** pour information que pour être prise en compte, la voirie communale doit être obligatoirement revêtue.

**Info du Conseil :** *Prend acte de l'information.*

#### **16 - ACHAT DU LOGICIEL DE DEMATERIALISATION « FINANCES CHORUS »**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que dans le cadre de la dématérialisation de factures produites par les entreprises, il y a lieu de d'acquérir et de mettre en place le logiciel, « finances chorus ».

**il indique** que pour permettre d'avoir un meilleur prix, 3 communes équipées du même système de gestion GFI, se sont regroupées pour obtenir un meilleur prix, notamment sur le programme de formation.

**Il précise** que cet équipement est obligatoire et la participation financière pour notre commune s'élève à **913,33€ HT**.

**Il propose** donc pour nous aider à financer l'achat de cet équipement de solliciter les fonds de concours de notre communauté de communes à hauteur de **461,66€**.

**Avis du Conseil :** *le Conseil adopte la proposition du Maire*

**Nombre de voix : Pour : 11 contre : / abstention : /**

#### **17 - PRESENTATION ETUDES CENTRES BOURGS HTES TERRES D'OC**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que le cabinet d'études « Turbines » en charge de l'étude de programmation urbaine centres-bourgs, viendra présenter les phases de travail de la mission M2.

**Il indique** que la réunion de présentation de la Mission 2, aura lieu à **Andabre le vendredi 16 décembre 2016 à 09 h30**.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir assister à cette réunion de remise des phases 1 & 2 – M2, et ainsi prendre connaissance de ce projet qui est de nature à améliorer le proche environnement du terrain de sport.

**Info du Conseil :** *Prend acte de l'information.*

#### **18 - COMMUNES FORESTIERES - PNRHL- INFOS SAFER SUR FONCIER FORESTIER**

**Monsieur le Maire** informe les membres du conseil qu'une réunion dans le cadre des biens vacants et sans maitre mentionnés dans le listing de la SAFER aura lieu prochainement, afin de préciser les modalités de rétrocession des parcelles qualifiées de bien vacant et sans maitre.

**Il précise** que la réunion aura lieu à Fraïsse sur Agoût **le 9 novembre à 9h15**, ou sera évoqué la problématique du morcellement du foncier forestier.

**Il précise** que la réunion est ouverte à tous.

**Info du Conseil :**

***Prend acte de l'information.***

### **19-ANDABRE- TRAVAUX D'ELAGAGE D'UN ARBRE SUR LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil qu'il a été interpellé à plusieurs reprises à propos du platane situé dans l'axe de la voie proche de la Mairie qui dessert le garage communal, dont les feuilles jonchent le sol devant les habitations y compris la cour d'honneur de la mairie.

**Il précise** qu'un devis de travaux d'élagage du platane, vient d'être sollicité auprès d'une entreprise spécialisée pour élaguer et évacuer les troncs et branchages de cet arbre très imposant. Le montant du devis des travaux s'élève net à **1 100€** (TVA non applicable).

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à engager la dépense nécessaire à l'élagage de ce platane situé sur une voie publique communale.

**Avis du Conseil :**

***Adopte la proposition du Maire.***

**Nombre de voix :** Pour : 11      contre : /      abstention : /

### **20 – SDIS 34 – ETAT DES HYDRANTS DE NOTRE COMMUNE**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser le service départemental d'incendie et de secours qui nous informe dans un état récapitulatif des hydrants en place sur notre commune qu'un certain nombre nécessite d'être être restauré.

**Il propose** aux membres du Conseil de solliciter un devis pour connaître le montant de la dépense avant d'engager le remplacement ou la restauration de ces équipements.

**Avis du Conseil** ***Adopte la proposition du Maire et confie à Germain Farenq de faire une visite de toutes les bornes incendie en liaison avec l'entreprise PUM et solliciter un devis des hydrants défectueux.***

**Nombre de voix :** Pour : 11      contre : /      abstention : /

### **21- PNRHL - HERIC - TRAITEMENT DES EAUX USEES**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser le Président du PNRHL qui vient d'être saisi par un opérateur de voyage qui organise ces séjours à partir du hameau d'héric, sur l'absence du traitement des eaux usées pour au moins un gîte du hameau.

**Il propose** qu'un conseiller se déplace sur le terrain en compagnie de l'employé communal et de la technicienne du Parc pour établir un état des lieux et recenser de façon précise, ceux qui sont en assainissement autonome ou en assainissement collectif.

**Avis du Conseil :**

***Adopte la proposition du Maire***

**Nombre de voix :** Pour : 11      contre : /      abstention : /

### **22- CDC GRAND ORB - CONVENTION ECOLE DE MUSIQUE 2016/2017**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de renouveler la convention qui a pour objet de fixer les modalités de gestion entre la communauté de communes « Grand Orb » et notre commune concernant l'accès à l'école de musique « Grand Orb » d'enfants de notre commune.

**Il précise** que les inscriptions sont prises auprès du secrétariat de la commune propose aux membres du Conseil qui en informera le secrétariat de la CDC.GO.



**Il indique** que les tarifs au trimestre sont fixés comme suit :

Instrument +formation musicale : **190€00 par enfant**

Classe d'éveil : **75€00 par enfant**

Second instrument : **95€00 par enfant**

**Il propose de** fixer la participation communale exclusivement pour les enfants du primaire, à **70€ par enfant** pour l'instrument et la formation musicale et à **27€00** pour la classe d'éveil et le second instrument.

**Il précise également** que la commune doit s'engager à recouvrir auprès des familles inscrites de notre commune les échéances trimestrielles diminuées du montant de la participation communale par l'émission d'un titre si les conditions sont remplies.

**Il demande** aux membres du Conseil d'examiner ces propositions et de l'autoriser à signer ladite convention entre la CDC Grand Orb et la commune de Rosis.

**Avis du Conseil :**

**Adopte les propositions du Maire**

**Nombre de voix :** Pour : 11 contre : / abstention : /

### 23- RAPPORT DE DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE DES ERP AUX PERSONNES HANDICAPEES

**Monsieur** le Maire informe les membres du conseil qu'il vient de recevoir les dossiers des différents bâtiments d'accessibilité **des ERP** de notre commune aux personnes handicapées qui viennent de nous être adressé par Mme Chantal ENRICI L'architecte en charge du dossier

**Il précise** que le diagnostic d'accessibilité des ERP aux personnes handicapées concerne essentiellement l'église de Douch et d'Andabre et le siège de la Mairie et la salle polyvalente à Andabre.

**Il indique** que l'estimation des travaux pour la réalisation, de ces travaux d'accessibilité, avoisine les 6000€.

**Il indique** que ce dossier sera présenté par l'architecte à Mr Vanheule (bureau de contrôle Socotec) pour vérification et qu'une fois réputé complet, il sera alors adressé aux services de la préfecture.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information**

**Nombre de voix :** Pour : 11 contre : / abstention : /

### 24- HAMEAU DU CROS- TARIFS DE L'ABONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Monsieur** le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de fixer pour les résidents du **hameau du Cros** alimentés par « la source fontête » propriété de la commune de Taussac gestionnaire de la source.

**Il indique que** le montant de l'abonnement, du prix du m3 d'eau et de la redevance assainissement proposé est le suivant :

➤ **Abonnement = 30€**

➤ **Prix du M3 de l'eau = 1,€ 47**

➤ **Redevance assainissement = 66,€00**

➤ **La redevance** modernisation des réseaux reversée a l'agence de l'eau ,sera calculée au prorata du nombre de m 3 consommé.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer

**Avis du Conseil :**

**Prend acte de l'information.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Incendie sur la serre des Mores- plainte a été déposée contre X auprès de la Gendarmerie.
  - Le Prochain Conseil communautaire aura lieu à Andabre le 24 novembre 2016.
  - Les travaux de voirie de Castanet le Haut vers Andabre sont en cours de réalisation.
  - A Sénas, une partie de la voirie communale en forme de béton s'est dégradée à hauteur de l'habitation Jean François. Elle sera réparée en début de semaine.
  - à Cours le haut , le trou situé à l'entrée du chemin de Lencas sera également réparé.
  - Andabre, une demande de restauration des accotements du pont d'Andabre sur la RD 922 vient d'être adressée au Conseil départemental.
  - Les travaux de revêtement de la voirie départementale dans la traversée d'Andabre, devraient débiter aux environs du 14 novembre 2016.



**Jacques MENDES**  
**Maire de ROSIS**

**Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)**

**Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)**

**Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19**

**site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>**

